

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2016

Numéro de version 5

Révision: 29.01.2016

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:	<b>WHITE SPIRIT SANS ODEUR</b>
Code du produit:	741605
Numéro CE:	919-857-5
Numéro d'enregistrement	01-2119463258-33-XXXX

**Distribué par :**  
**ITW Spraytec**  
 5 bis, rue Retrou  
 92600 Asnières sur Seine  
 Tel. +33.(0)1.40.80.32.32  
 Fax. +33.(0)1.40.80.32.30  
[www.itwpc.com](http://www.itwpc.com) - [infofds@itwpc.com](mailto:infofds@itwpc.com)

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Solvant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:	Société CHARBONNEAUX BRABANT Société P. BRABANT Société FLOURENT BRABANT Société BRABANT CHIMIE Société HAUGUEL Saint Ouen Société HAUGUEL Gonfreville	TEL: 03-26-49-58-70 TEL: 03-20-41-28-05 TEL: 02-38-87-81-75 TEL: 01-30-37-00-04 TEL: 02-32-79-55-00
-------------------------	---	---

Service chargé des renseignements: Service Sécurité de la société CHARBONNEAUX BRABANT  
 5 rue de Valmy - Z.I. Port Sec - BP 341  
 51062 REIMS CEDEX  
 Tel: 03 26 49 58 70  
 Courriel: [chimie@charbonneaux.com](mailto:chimie@charbonneaux.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ORFILA téléphone: 01 45 42 59 59  
 SAMU : 15  
 POMPIERS: 18  
 Emergency Number 112  
 Pour connaître la liste des médecins de garde contactez le 15.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.



GHS02



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Mentions de danger

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(suite page 2)

FR

**Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR**

(suite de la page 1)

- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
  - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
  - P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
  - P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.
  - P331 NE PAS faire vomir.
  - P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
  - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Indications complémentaires:
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

· **2.3 Autres dangers**

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT:
- vPvB:

Le produit ne possède pas, ou n'engendre pas en cours d'utilisation, d'autres propriétés dangereuses qui ne feraient pas l'objet d'une classification selon le règlement (CE) n°1272/2008.

Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.

Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· **3.1 Substances**

- No CAS Désignation
- Code(s) d'identification
- Numéro CE:
- Indications complémentaires:
- SVHC

Combinaison complexe et variable d'hydrocarbures paraffiniques et cycliques dont le nombre de carbonés se situe en majorité dans la gamme C9-C11 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 130 °C et 210 °C.

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

919-857-5

Substance UVCB.  
néant

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· **4.1 Description des premiers secours**

- Remarques générales:
- Après inhalation:

LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.  
Demander immédiatement conseil à un médecin.  
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

- Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un ophtalmologiste

- Après ingestion:

Vérifier que la victime ne porte pas de verres de contact, les retirer.

En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Dans ce cas, la victime doit être immédiatement transportée en milieu hospitalier.  
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.  
Ne pas faire vomir sauf indication contraire du corps médical

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas de traitement spécifique requis.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· **5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction:

Eau pulvérisée  
Mousse  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Un jet d'eau à grand débit peut propager le feu

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Monoxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone  
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
Les eaux de ruissellement vers les égouts peut provoquer un incendie ou une explosion.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

(suite page 3)

**Nom du produit:** WHITE SPIRIT SANS ODEUR

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un appareil de protection respiratoire.  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Eviter le contact avec la peau et les yeux  
NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.  
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.  
Utiliser du matériel antidéflagrant  
Le nettoyage à grandes eaux de quantité importantes en direction des égouts n'est pas autorisé.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.  
Convoyage pneumatique uniquement avec de l'azote.  
Porter les équipements de protection requis avant toute manipulation (voir chapitre 8)  
Si possible, utiliser un système de transfert clos.  
Reporter l'étiquetage d'origine sur tout récipient utilisé pour un prélèvement.  
Prévoir des douches et fontaines oculaires sur les lieux d'utilisation.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
Les équipements appropriés pour faire face aux incendies, les déversements et les fuites doivent être facilement accessibles.  
Mise à la terre des équipements

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· Stockage:  
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.  
Ne conserver que dans le fût d'origine.  
N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.  
Les réservoirs de stockage doivent avoir une liaison équipotentielle électrique et une mise à la terre.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.  
Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Néant

· DNEL

**Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

DNEL (CONSOMMATEURS)

Dermal - long term, systemic effect: 300 mg/kg bw/day  
Inhalation - long term, systemic effect: 900 mg/m<sup>3</sup>/24h  
Oral - long term, systemic effect: 300 mg/kg bw/day

(TRAVAILLEURS)

Dermal - long term, systemic effect: 300mg/kg bw/day  
Inhalation - long term, systemic effect: 1500 mg/m<sup>3</sup>

· PNEC

Information non disponible

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

**Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR**

(suite de la page 3)

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Les mesures de contrôle appropriées pour un lieu de travail particulier dépendent de la façon dont le produit est utilisé et du potentiel d'exposition.  
Si les contrôles techniques et les modes opératoires ne sont pas efficaces dans la prévention ou le contrôle de l'exposition, les équipements de protections individuels, qui donnent des résultats satisfaisants, doivent être utilisés.

- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.  
Favoriser la mise en place de mesures de protection collectives par rapport aux mesures de protection individuelle.

- Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.  
En cas de risque d'exposition au delà des valeurs moyennes d'exposition, port obligatoire d'un équipement individuel de protection respiratoire.  
Utiliser des appareils conformes à une norme approuvée.

- Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:

Attention! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée.  
Filtre combiné adéquat par exemple ABEK- P2

- Protection des mains:



Gants de protection

**Norme EN 374**

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Il convient de tenir compte du fait que la résistance d'un gant est influencée par des facteurs tels que la température d'utilisation du produit, sa concentration, l'épaisseur du gant, le temps d'immersion. Préserver du risque chimique demande de connaître également l'ensemble des autres paramètres propres au poste de travail (risque mécanique, thermique, dextérité requise, manipulation de pièces abrasives...).  
Se référer aux informations sur les résistances chimiques du fabricant de chaque gant et mener un essai préalable pour déterminer si le gant est adapté aux conditions d'utilisations réelles.

- Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ selon fabricant

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ selon fabricant

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Il faut noter que la durabilité des gants de protection chimique peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré par la norme EN374 en raison des nombreux effets extérieurs spécifiques à un poste de travail.

- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Indications générales.

- Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

- Odeur:

Genre pétrole

- Seuil olfactif:

Information non disponible

- valeur du pH:

Non déterminé.

- Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 150-200 °C

- Point d'éclair:

≥38 °C

- Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

- Température d'auto-inflammation:

>250 °C

- Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- Limites d'explosion:

Inférieure: 0,6 Vol %

Supérieure: 7 Vol %

- Pression de vapeur à 20 °C:

0,3 kPa

- Densité:

Non déterminée.

- Densité relative. à 15 °C

0,74-0,85

(suite page 5)

**Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR**

(suite de la page 4)

- |   |  |
|---|--|
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Insoluble  |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Voir chapitre 12                                   |
| · <b>9.2 Autres informations</b>          | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Chaleur / source de chaleur  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- **10.5 Matières incompatibles:** Acides forts  
Les agents oxydants
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone  
Aldéhydes  
Hydrocarbures  
Gaz/vapeurs toxiques  
La combustion génère des oxydes de carbone

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

<b>Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics</b>		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (RAT) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (LAPIN) (OECD 402)

- Par voie orale: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
- Par voie cutanée: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
- Par inhalation: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis  
L'inhalation de vapeur à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central.
- **Effet primaire d'irritation:**
- Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):**
- Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
- Mutagénicité sur les cellules germinales: Le potentiel mutagène de la substance a été largement étudié dans une série de tests in-vivo et in-vitro. Toxicité génétique: négative.
- Toxique pour la reproduction: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis  
Les résultats des études de toxicité sur le développement et celles de dépistage de toxicité sur le développement selon l'OCDE n'ont montré aucun signe de toxicité sur le développement chez le rat.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- Toxicité aquatique:

<b>Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics</b>		
CE50 (écologique)	>	1000 mg/l (DAPHNIES) (48H OECD 202)
LC50 (écologique)	>	1000 mg/l (POISSONS) (96H OECD 203)

- **12.2 Persistance et dégradabilité**

<b>Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics</b>		
Biodegradabilité	80%, 28days % (-) (OECD 301 F)	Facilement biodégradable

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.  
Insoluble, le produit s'étale à la surface de l'eau

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2016

Numéro de version 5

Révision: 29.01.2016

**Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR**



(suite de la page 5)

- **12.4 Mobilité dans le sol** La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.
- Autres indications écologiques: Information non disponible
- Valeur DCO: Information non disponible
- Valeur DBO5: Information non disponible
- Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- PBT: Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.
- vPvB: Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Pour la manipulation des déchets, prendre les précautions définies aux chapitres 7 et 8. Réutilisation ou recyclage lorsque c'est possible, sinon incinération selon les méthodes recommandées d'élimination.
- Emballages non nettoyés: Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
- Recommandation: Ne pas découper, perforer ou souder sur ou à proximité des emballages vides. Les emballages vides peuvent contenir des résidus dangereux. Ne pas retirer l'étiquette de l'emballage tant qu'il n'est pas nettoyé. Ne pas traiter l'emballage vide comme un déchet ménager. Ne pas incinérer un emballage fermé.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- ADR, IMDG, IATA UN3295
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- ADR 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
- IMDG HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
- IATA Hydrocarbons, liquid, n.o.s.
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- ADR
- 
- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
- Étiquette 3
- IMDG, IATA
- 
- Label 3
- **14.4 Groupe d'emballage**
- ADR, IMDG, IATA III
- **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 30
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:
- ADR
- Quantités limitées (LQ) 5L
- Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels D/E

(suite page 7)



**Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR**

(suite de la page 6)

<ul style="list-style-type: none"> <li>· IMDG</li> <li>· Limited quantities (LQ)</li> <li>· Excepted quantities (EQ)</li> </ul>	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
<ul style="list-style-type: none"> <li>· "Règlement type" de l'ONU:</li> </ul>	UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<ul style="list-style-type: none"> <li>· TSCA (Toxic Substances Control Act): <i>la substance n'est pas comprise</i></li> <li>· Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances <i>la substance n'est pas comprise</i></li> <li>· Chinese Chemical Inventory of Existing Chemical Substances <i>la substance n'est pas comprise</i></li> <li>· Australian Inventory of Chemical Substances <i>la substance n'est pas comprise</i></li> <li>· Canadian Domestic Substances List (DSL) <i>la substance n'est pas comprise</i></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008</li> </ul>	voir chapitre 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Indications sur les restrictions de travail:</li> </ul>	Respecter les réglementations nationales applicables (ICPE, Code du travail, Maladies professionnelles...)
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57</li> </ul>	Néant
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>15.2 Évaluation de la sécurité chimique:</b></li> </ul>	Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces informations ne dispensent pas l'utilisateur de contrôler le produit et n'engagent en aucun cas notre responsabilité quant à l'utilisation pour laquelle il le destine.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Pour la France, en cas d'intoxication, appelez le Centre Antipoison (de préférence de votre région) ou le SAMU (15)

Angers: 02 41 48 21 21 - Bordeaux: 05 56 96 40 80

Lille: 0 825 812 822 - Lyon: 04 72 11 69 11

Marseille: 04 91 75 25 25 - Nancy: 03 83 32 36 36

Paris: 01 40 05 48 48 - Rennes: 02 99 59 22 22

Strasbourg: 03 88 37 37 37 - Toulouse: 05 61 77 74 47

<ul style="list-style-type: none"> <li>· Domaines d'application selon la directive 98/8/CE - Règlement CE 528/2012.</li> </ul>	Non concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Acronymes et abréviations:</li> </ul>	RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA) ICAO: International Civil Aviation Organisation ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO) ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3 STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3 Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

**Nom du produit:** **WHITE SPIRIT SANS ODEUR**

(suite de la page 7)

**Annexe: Scénario d'exposition**

· **Désignation brève du scénario d'exposition** Non disponible

FR